



Mémoires de la Comtesse Floria de Martinprey

CHAPITRE VI

Ce fut ma fortune de voir beaucoup de la vie splendide et pittoresque des cours européennes. Je dois avouer que j'entrevis aussi beaucoup de laides choses.

J'ai été fort intime avec une classe d'hommes et de femmes qui croyaient absolument qu'ils n'avaient pas été modelés dans l'argile commune et qu'ils étaient relevés au-dessus des lois humaines et des principes de moralité qui gouvernent les hommes ordinaires. La pratique des âges et le consentement plein d'adoration de leurs humbles sujets les ont imbus de ce préjugé.

La plupart d'entre nous avons lu avec stupeur dans les pages de l'histoire européenne, avec quelle facilité les potentats s'adonnent aux mœurs les plus corrompues.

Cette propension regrettable ne date pas d'hier. La vertu du roi Soleil défaillit plus d'une fois, en dépit de la dignité de son rang. De telles choses ne pouvaient arriver que parce que certains n'étaient pas considérés comme liés par les lois morales communes. Le roi ne pouvait pas se tromper. Il est singulier de constater que l'attitude de la société, dans les nations monarchiques, s'est à peine modifiée depuis trois ou quatre siècles. Quels

qu'aient été les progrès politiques, les privilèges sociaux et domestiques des rois et des princes sont toujours illimités.

Le meilleur exemple de ce que j'avance fut donné par le prince le plus admiré, le roi Edouard VII. L'aimable souverain qu'il était, scrupuleusement soigneux des intérêts politiques et nationaux de son peuple, se croyait autorisé à jouir, dans la vie privée, de toutes choses, sans restriction.

Je n'étais qu'une petite fille, et tout naturellement je fus presque effrayée à la vue de tout ce que la vie des cours européennes offrait d'étrange.

J'ai déjà raconté comment je rencontrai le Prince de Galles pour la première fois à Cannes, comment, après mon mariage, il m'honora de la plus flatteuse amitié et comment cette circonstance excita la jalousie d'une anglaise célèbre par son imposante beauté, une femme qui estimait avoir droit au monopole de ce qui, selon les traditions de la cour, aurait dû être généreusement partagé.

Cette créature envieuse provoqua tellement la médisance contre moi, à Cannes, que mon premier mari, le Comte de Pourtalès, s'en alarma et m'envoya au loin, pour m'y reposer et réfléchir.